

LE JDNEWS

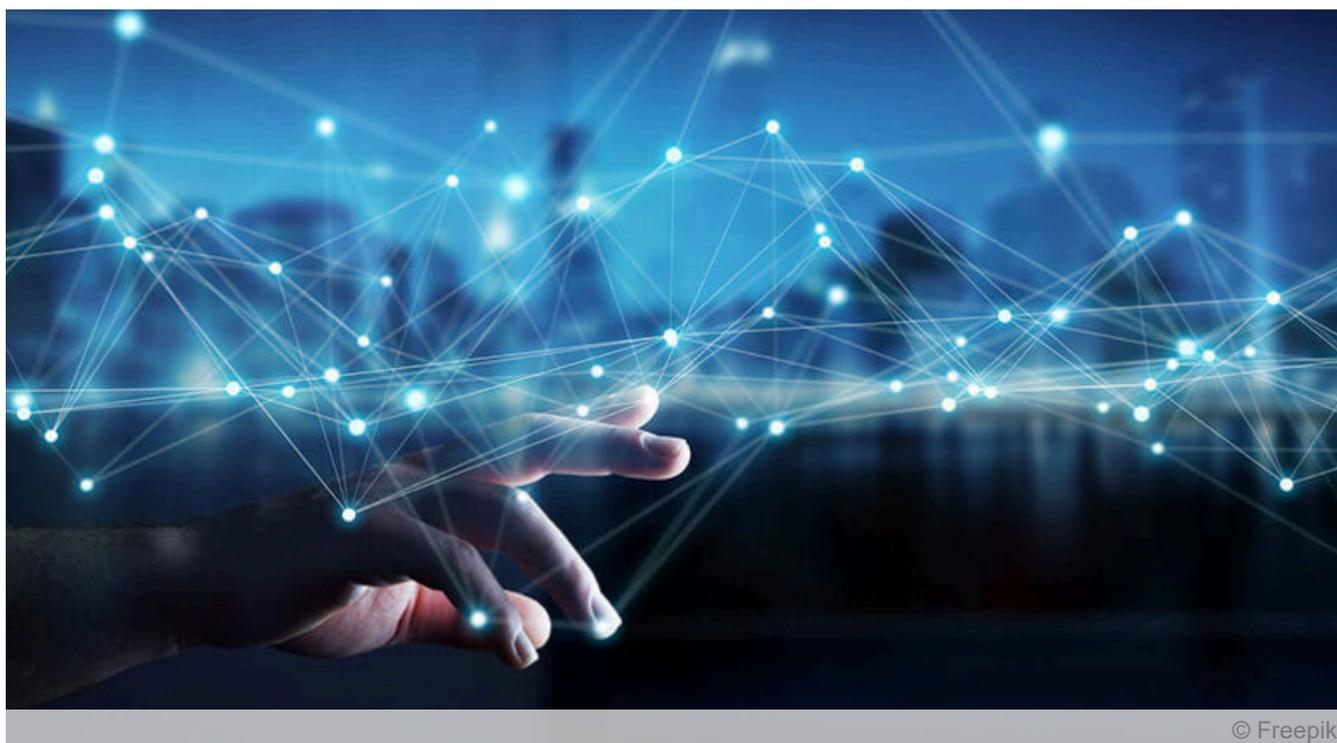
VIVE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

VOTRE NOUVEAU MAGAZINE D'ACTUALITÉ, CHAQUE SEMAINE

Internet et réseaux

Les collectivités aux commandes de la connectivité

Elles s'émanent des opérateurs privés pour optimiser le déploiement de la fibre, jusqu'à devenir opérateurs elles-mêmes



© Freepik



■ Cet article en accès libre vous permet de découvrir la pertinence et l'utilité du *Nouvel Economiste*. [Votre inscription à l'essai 24h gratuit](#) vous permettra d'accéder à l'ensemble des articles du site.

Depuis quelques années, les collectivités prennent le contrôle de leur connectivité. Cette ambition s'explique notamment par la place devenue centrale de la transformation numérique dans la gestion des collectivités et des services publics. La question de l'autonomie et de la résilience des infrastructures réseau devient par conséquent cruciale. Dans ce cadre, gagner en indépendance, notamment via la création de syndicats mixtes ouverts, permet de sécuriser les infrastructures, de lutter contre la fracture numérique et de se soustraire aux contraintes techniques ou commerciales des opérateurs.

En matière de transformation digitale, les collectivités sont soumises à un double enjeu, à la fois dans leur relation aux administrés et dans leur gestion interne (processus, dépenses...) "Elles doivent également affronter tout un ensemble de contraintes : des restrictions budgétaires, des administrés plus exigeants, une réglementation autour des données sensibles qu'elles manipulent, comme les bulletins d'imposition, ainsi qu'un impératif de montée en compétences technologiques pour répondre aux enjeux d'infrastructures télécoms et de menaces cyber", souligne Benoît Mouchel-Drillot, VP Business Portfolio chez Orange Business. Selon lui, les collectivités recherchent de plus en plus des engagements de service et de la résilience. "Elles font appel à des solutions software qu'elles utilisent depuis le cloud, la question de la résilience devient donc cruciale."

Plus d'autonomie dans les infrastructures et les services

Selon les acteurs du secteur, l'autonomie en matière de connectivité internet permet notamment aux collectivités de ne plus dépendre d'un seul fournisseur d'accès, mais surtout de s'assurer une meilleure résilience du réseau, une optimisation des performances et un contrôle accru de la sécurité. Les collectivités ont beaucoup évolué sur ces sujets puisque c'est depuis 2004 qu'elles peuvent mettre en place des réseaux d'initiative publique (RIP). "La loi autorise ainsi les collectivités à devenir opérateurs et maîtres d'ouvrage dans l'aménagement de leur territoire. Au départ, l'enjeu était de combler les trous de couverture puisqu'il n'y avait pas de haut débit", explique Gilles Kabbani, directeur du programme territoires connectés d'Axione, un aménageur numérique des territoires qui accompagne les collectivités dans la mise en place de leurs stratégies numériques.

"Autrefois, la priorité était donnée aux infrastructures, dont se sont emparées la quasi-totalité des collectivités. Aujourd'hui c'est la mise en place des services qui au cœur des démarches"

Le plan France Très Haut Débit, qui confie aux collectivités le déploiement des réseaux publics Internet à très haut débit en fibre optique a constitué une deuxième grande étape dans cette trajectoire. "Ce sont ces deux phases temporelles qui ont permis aux collectivités d'approprier un métier nouveau qu'elles ne connaissaient pas : le fait de devenir opérateurs", ajoute-t-il. Concrètement, l'enjeu pour les collectivités est donc d'avoir la maîtrise de leurs infrastructures et de leur destin numérique. Mais où en sont-elles concrètement aujourd'hui ? "Il faut distinguer deux éléments : l'infrastructure, qui est la première couche de la maîtrise de la connectivité et qui consiste à amener physiquement les

moyens de la connectivité ; puis une seconde couche qui consiste à fournir du service : Internet, téléphone, services de vidéoprotection, services publics qui nécessitent l'IoT [ou internet des objets, réseau d'objets et de terminaux connectés équipés de capteurs leur permettant d'échanger des données entre eux et avec d'autres systèmes, ndlr]. Autrefois, la priorité était donnée aux infrastructures, dont se sont emparées la quasi-totalité des collectivités. Aujourd'hui c'est la mise en place des services qui au cœur des démarches", détaille encore Gilles Kabbani, pour qui la véritable autonomie consiste à être propriétaire des infrastructures. Ainsi, après la construction de la fibre optique, une nouvelle phase d'aménagement en numérique s'est ouverte, qui intègre de nouveaux besoins de connectivité IoT.

Des solutions de "back-up" pour gagner en indépendance

Dans le cadre de la transition environnementale, les collectivités sont en effet de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre une stratégie de développement de l'IoT. Celle-ci nécessite de nouveaux réseaux, des réseaux 5G privés, afin d'assurer la communication entre les agents (pompiers, policiers...). "Afin de gagner en indépendance, il est important que les collectivités disposent d'un réseau sécurisé backupé pour une continuité de service", indique Édith de Montgolfier, directrice communication chez Networth, qui accompagne les collectivités avec des solutions souveraines en disposant notamment de son propre réseau d'infrastructures positionnées dans sept datacenters.

Le fait d'avoir plusieurs datacenters à disposition et de dupliquer les chemins entre eux permet justement, en cas de panne, de donner le relais à un autre datacenter. "Les collectivités sont également alertées en cas de panne, à laquelle nous remédions avec une offre de back-up 4G annuelle ou mensuelle pour les liens fibre et des outils de contrôle en cas de coupure réseau", ajoute-t-elle. Selon elle, la question de la maîtrise de la connectivité devient ainsi une "véritable épine dorsale". "Si les collectivités n'ont pas cette épine dorsale, il devient compliqué de communiquer, d'échanger des données. D'autant que leurs besoins en la matière sont à la fois évolutifs et variés : bon fonctionnement des caméras de surveillance, des déchetteries connectées..." Des solutions pré-packagées existent également, avec un volet dédié à la sécurité. "Si elles peuvent se tourner, pour les données les moins sensibles, vers des applicatifs hébergés chez Azure ou AWS, les collectivités sollicitent des clouds plus souverains lorsqu'il s'agit de données sensibles", explique de son côté Benoît Mouchel-Drillot. Avec son "Cloud Avenue", Orange permet par exemple aux collectivités d'externaliser des données vers des clouds souverains.

Essonne Numérique, le SMO devenu opérateur

En devenant opérateurs, les collectivités ont la responsabilité de la connectivité, qu'elles n'avaient pas auparavant. "Avec la fin du réseau cuivre programmée d'ici à 2030, les seuls réseaux disponibles sur les territoires seront ceux qui ont été mis en place par les collectivités elles-mêmes. Elles deviendront ainsi un 'opérateur d'importance vital'", résume Gilles Kabbani. Ce défi technique a par exemple été relevé par Essonne Numérique, un SMO (syndicat mixte ouvert) créé en 2016 dans le cadre de la mise en place du Très haut Débit en Essonne. Dix ans après sa création et en raison de l'expertise qu'il a pu acquérir, il met aujourd'hui en place un réseau de communications électroniques à très haut débit

(TDH) qui permet notamment de raccorder les territoires dans lesquels les opérateurs privés ne projettent pas de déployer leurs réseaux.

“Avec la fin du réseau cuivre programmée d’ici à 2030, les seuls réseaux disponibles sur les territoires seront ceux mis en place par les collectivités elles-mêmes. Elles deviendront un ‘opérateur d’importance vital”

Essonne Numérique se positionne ainsi aujourd’hui comme un opérateur de services numériques qui s’adresse aux collectivités : communes, intercommunalités, syndicats des eaux, etc. “Là où il n’y avait pas de réseau public, comme dans le nord du département, nous avons déployé de la fibre publique dédiée aux collectivités. L’objectif est que chaque territoire essonnien en possède sans dépendre d’acteurs privés”, développe Michel Ballereau, directeur général délégué d’Essonne Numérique. Le SMO propose par exemple aux collectivités une “interconnexion fibre optique des sites publics” qui consiste, comme son nom l’indique, à déployer des câbles en fibre optique pour relier tous ses sites publics. “Le réseau est par la suite activé afin de proposer une offre de services complète et adaptée (échange de données entre les sites, accès internet avec un débit garanti et un service de téléphonie fixe). Ce réseau fibre optique est construit en propre par le syndicat Essonne Numérique”, ajoute-t-il.

Essonne Numérique est également copropriétaire de datacenters (avec d’autres acteurs comme Val d’Oise Numérique) qui accueillent l’Inserm, l’ARS Ile-de-France, des universités... Enfin, le SMO s’investit dans le déploiement d’objets connectés. Des réseaux moins puissants que la 4G ou la 3G, appelés réseau LoRa, servent de support aux usages connectés. Il s’agit de petites antennes de portées de 5 à 10 km permettant par exemple de faire de la télérelève des compteurs d’eau, d’assurer la gestion bâtiminaire à distance... “Cette connectivité, faible en consommation d’énergie, nous permet de proposer la mise en place de solutions innovantes dans tous les bâtiments publics interconnectés (écoles, bâtiments administratifs, etc.) mais également en extérieur dans l’espace public”, précise-t-il.

Nejiba Belkadi

L’IA en renfort de la productivité des collectivités

Dans le cadre de leur transition numérique, les collectivités pourront sans doute compter sur les promesses de l’intelligence artificielle pour gagner en performance. C’est en tout cas le constat de la Banque des territoires, qui indique que “l’intelligence artificielle générative ouvre des perspectives de gains de productivité qui n’ont pas échappé aux collectivités”. Mais si certaines d’entre elles sont en train de réaliser des tests, la massification des déploiements est encore loin d’être acquise “surtout si les collectivités veulent respecter les critères de souveraineté et de sobriété qu’elles se sont fixés”.

Reste qu'il existe nombre de processus qu'il est possible d'optimiser grâce à l'IA. "Cette technologie pourrait aisément permettre aux collectivités d'avoir des 'portails mairie' intégrant un tchat par exemple. C'est alors ce dernier qui s'occuperait de répondre aux premiers niveaux de questions", illustre Benoît Mouchel-Drillot, VP Business Portfolio chez Orange Business. Cette technologie permettra également d'améliorer la gestion interne et de valoriser les données, particulièrement abondantes dans les collectivités. "Celles-ci seraient capables grâce à l'IA d'automatiser des tâches, dont beaucoup se ressemblent. Puisque les données ne sont pas organisées, l'IA permet de répondre à cette problématique en recherchant la bonne information dans des bases documentaires qui ne sont pas homogènes", précise-t-il.

Une démarche qui aurait également le mérite de répondre à la problématique des restrictions budgétaires auxquelles les collectivités sont de plus en plus soumises. "De ce point de vue, l'IA va leur permettre de dégager du temps pour leurs agents au profit d'un meilleur accueil des administrés", explique-t-il. Parmi les tests convaincants qui ont été menés figure celui de la région Ile-de-France, qui va mettre en production un outil de "rédaction assistée par l'IA des comptes rendus et des débats à l'assemblée régionale, eu égard aux gains de temps générés", indique la Banque des territoires.

Des réseaux d'initiative publique pour la fibre en zones non denses

La loi de 2004 pour la confiance dans l'économie numérique a introduit dans le Code général des collectivités territoriales (CGCT) un article qui étend le champ de compétences des collectivités territoriales en matière d'aménagement numérique du territoire. Elles peuvent ainsi mettre en place des réseaux d'initiative publique (RIP). Dans des zones non denses comme la Sarthe, le déploiement du RIP Sarthe Numérique est désormais finalisé. Permettant l'accès à tous les Sarthois à une connexion internet très haut débit, où qu'ils soient dans le département, l'initiative entend lutter contre la fracture numérique, notamment avec des conseillers mis à disposition des communautés de communes sur l'ensemble du territoire.

La construction de datacenters est également au cœur de l'initiative. "Hors des grandes métropoles, on se rend compte que les départements ruraux ont eux aussi besoin de posséder leurs datacenters de proximité indépendants. Nous voyons donc se développer ce type de projets par les collectivités. C'est par exemple le cas de la Sarthe, que nous avons accompagnée pour construire un datacenter public en tant que délégataire de service public", explique Gilles Kabbani, directeur du programme territoires connectés d'Axione. Aujourd'hui, ce centre de données installé au Mans offre aux institutions locales et aux acteurs économiques sarthois des services d'hébergement sécurisés.

Selon le département de la Sarthe, les enjeux de sobriété numérique ont également été pris en considération dans ce cadre. “Conscients des impacts sur l’environnement que peut avoir un projet de construction, le choix a été de réhabiliter un bâtiment existant dont les matériaux ont été réutilisés, réemployés ou recyclés”, explique le département sur son site internet. Le projet se caractérise par une réduction de 56 % de l’empreinte carbone et une diminution de 52 % de la consommation d’électricité en phase de fabrication.

En septembre 2024 :

- 40 millions de locaux étaient raccordables à la fibre sur le territoire national
- 4,6 millions de locaux étaient à rendre raccordables
- la couverture en fibre optique était de 90 %
- 8 abonnements internet sur 10 étaient à très haut débit
- 73 % des abonnements internet étaient en fibre optique

Source : [Arcep](#).

[S’inscrire à la newsletter Digital Marketing](#)

A lire également

[Près de 100 % du département couvert par la fibre optique](#)
[Téléphonie et VoIP, le temps de la migration](#)
[Paris-Saclay poursuit l’Arcep devant le Conseil d’État](#)
[Le cauchemar essonnien de la fibre](#)
[Une IA pour dresser l’inventaire des arbres du Val-de-Marne](#)
[L’IA, nouveau défi de la transition numérique](#)

Publié le 13/03/2025

Catégories :

Informatique & Technologies / Article en accès libre /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d’exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).